



Vitesse maximale de circulation de 10 km/h.

1

En demeurant dans votre voiture, indiquez le nom de votre enfant au moniteur sur place.

2

Se stationner dans l'espace prévu à cet effet.

3

Récupérer votre enfant à l'endroit indiqué.

N.B. Vous devez être sur la liste des personnes autorisées à récupérer votre enfant. Une vérification sera effectuée.